

PROJET PÉDAGOGIQUE

Mercredis récréatifs – « L'art sous toutes ses formes »



SOMMAIRE

1. Présentation générale

2. L'humain

- 2.1. Mon parcours dans l'animation
- 2.2. Mes valeurs personnelles
- 2.3. Mes aspirations éducatives

3. Le cadre de l'action

- 3.1. L'organisme gestionnaire et son projet éducatif
- 3.2. La structure et son environnement
- 3.3. Le public accueilli et ses besoins
- 3.4. Le fonctionnement des mercredis récréatifs
- 3.5. Les ressources humaines
- 3.6. La réglementation applicable

4. Les intentions éducatives

- 4.1. Les valeurs et intentions éducatives
- 4.2. Les objectifs pédagogiques
- 4.3. Les moyens mis en œuvre
- 4.4. Les compétences psychosociales
- 4.5. Le lien avec le PEDT du Ternois

5. Le projet d'animation annuel : « L'art sous toutes ses formes »

- 5.1. Les intentions du projet
- 5.2. La pédagogie de projet
- 5.3. Le rôle actif de l'enfant
- 5.4. Les trois cycles de l'année
- 5.5. Cycle 1 : Le cinéma – « Silence, ça tourne ! »
- 5.6. Cycle 2 : L'art – « Le musée des mercredis »
- 5.7. Cycle 3 : Le monde du spectacle – « Tous en scène ! »
- 5.8. Les passerelles entre les cycles

6. L'organisation

- 6.1. L'équipe pédagogique et les rôles de chacun
- 6.2. Le fonctionnement quotidien
- 6.3. L'organisation des activités
- 6.4. Les temps de vie quotidienne
- 6.5. Les règles de vie et la posture éducative
- 6.6. La gestion du matériel et des locaux
- 6.7. La communication avec les familles
- 6.8. L'inclusion et l'adaptation aux besoins particuliers

7. L'évaluation

- 7.1. L'évaluation des objectifs pédagogiques
- 7.2. L'évaluation des cycles
- 7.3. L'évaluation avec les enfants
- 7.4. L'évaluation de l'équipe
- 7.5. Le bilan annuel

8. Les annexes

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Structure : Accueil de loisirs d'Anvin

Organisme gestionnaire : Service Jeunesse TernoisCom

Période : du 2 septembre 2026 au 30 juin 2027

Jours d'accueil : les mercredis

Horaires : 8h00 – 18h30

Capacité d'accueil : 20 enfants maximum

Public accueilli : enfants de 3 à 11 ans

Directrice : Herduin Estelle

Animatrice : Degorter Léa

L'Accueil de loisirs d'Anvin accueille les enfants dans le cadre des mercredis récréatifs, durant la période du 2 septembre 2026 au 30 juin 2027.

L'accueil est ouvert chaque mercredi, de 8h00 à 18h30, et peut accueillir jusqu'à 20 enfants âgés de 3 à 11 ans.

L'objectif de cet accueil est de proposer aux enfants un espace de loisirs, de découverte et d'expérimentation complémentaire aux temps scolaires.

Le projet pédagogique de cette année s'articule autour d'un thème commun : l'art sous toutes ses formes.

L'année sera organisée en trois grands cycles :

- 1er cycle : Le cinéma » création collective d'un court-métrage ;
- 2e cycle : L'art » création d'un musée destiné aux familles ;
- 3e cycle : Le monde du spectacle » création et présentation d'un spectacle aux familles.

Ces trois cycles permettront aux enfants de découvrir différentes formes d'expression artistique et de passer progressivement de la découverte à la création.

Le projet donnera une place importante à l'expérimentation, à l'imagination, à la coopération et à la participation des enfants.

2. L'HUMAIN

2.1. Mon parcours dans l'animation

Au fil de mon parcours dans l'animation, j'ai eu la chance de travailler avec des enfants d'âges et de milieux différents.

Ces expériences m'ont permis de développer mes compétences dans l'accompagnement des enfants, l'organisation de la vie quotidienne, la préparation d'activités et la gestion d'équipe.

J'ai également eu l'occasion de travailler en accueil de loisirs et en séjours de vacances. Ces différentes expériences m'ont permis de constater que l'animation représente bien plus qu'un simple temps de loisirs : elle constitue un véritable espace d'apprentissage, de socialisation, d'expression et de découverte.

Chaque enfant arrive avec sa personnalité, ses goûts, ses compétences et son histoire. Le rôle de l'équipe d'animation est donc de créer un cadre suffisamment sécurisant pour que chacun puisse trouver sa place et suffisamment stimulant pour donner envie d'expérimenter.

À travers ce projet pédagogique, je souhaite particulièrement permettre aux enfants de découvrir des domaines artistiques auxquels ils ne sont pas nécessairement confrontés dans leur quotidien.

2.2. Mes valeurs personnelles

La valeur qui guide principalement mon engagement dans l'animation est la curiosité.

Pour moi, la curiosité est un moteur essentiel du développement de l'enfant. Elle lui permet de découvrir le monde qui l'entoure, d'explorer, d'expérimenter, de poser des questions et de développer son imagination.

L'enfant doit pouvoir essayer sans avoir peur de se tromper.

Cette vision trouve particulièrement sa place dans un projet autour de l'art. Il n'existe pas une seule manière de dessiner, de jouer un rôle, de danser, de raconter une histoire ou de créer une œuvre.

L'art permet ainsi à chacun de s'exprimer selon sa personnalité et ses envies.

Je souhaite donc proposer aux enfants un environnement dans lequel ils puissent :

- expérimenter ;

- créer ;
- se tromper ;
- recommencer ;
- donner leur avis ;
- découvrir de nouvelles pratiques ;
- partager leurs idées ;
- être fiers de leurs réalisations.

2.3. Mes aspirations éducatives

Mes aspirations éducatives reposent sur l'idée que chaque enfant doit pouvoir évoluer dans un environnement sécurisant, stimulant, bienveillant et respectueux de son rythme.

Je souhaite favoriser :

- l'autonomie ;
- la confiance en soi ;
- la curiosité ;
- la créativité ;
- l'expression personnelle ;
- la coopération ;
- le respect des autres ;
- la participation à la vie collective.

Mon objectif est également de permettre aux enfants de comprendre que leurs idées ont de la valeur.

Dans ce projet, l'enfant ne sera donc pas uniquement consommateur d'activités. Il sera progressivement acteur du projet, en participant aux choix, aux créations, à l'organisation et aux réalisations finales.

3. LE CADRE DE L'ACTION

3.1. L'organisme gestionnaire et son projet éducatif

L'Accueil de loisirs d'Anvin s'inscrit dans les orientations éducatives portées par TernoisCom et son service jeunesse.

Le projet pédagogique prend notamment en compte les valeurs mises en avant dans le Projet Éducatif de Territoire du Ternois :

- Épanouissement
- Solidarité
- Citoyenneté

Le projet artistique annuel permet de faire vivre concrètement ces valeurs.

Épanouissement

Les enfants disposent d'un espace leur permettant de découvrir leurs goûts, leurs capacités et leurs centres d'intérêt.

Solidarité

Les réalisations sont principalement collectives. Les enfants doivent apprendre à écouter les idées des autres, partager le matériel, s'entraider et construire ensemble.

Citoyenneté

Les enfants sont associés aux décisions concernant le projet. Ils apprennent à donner leur avis, écouter celui des autres et participer à des choix collectifs.

Le projet s'inscrit également dans une démarche de découverte culturelle en permettant aux enfants d'accéder à différents univers artistiques.

3.2. La structure et son environnement

L'Accueil de loisirs d'Anvin dispose de locaux permettant d'accueillir les enfants dans des conditions adaptées à leur âge et à leurs besoins.

Les espaces disponibles pourront être aménagés en fonction des projets menés au cours de l'année.

Une attention particulière sera portée à la création d'espaces identifiables :

- espace d'activités ;
- espace de création ;
- espace de jeux libres ;
- espace calme ;
- espace de rangement du matériel ;

- espaces extérieurs.

Les espaces pourront également évoluer au cours de l'année en fonction des différents cycles.

Par exemple, lors du cycle cinéma, une partie de la salle pourra devenir un studio de tournage.

Lors du cycle consacré à l'art, elle pourra progressivement se transformer en espace d'exposition.

Lors du cycle spectacle, elle pourra devenir un espace de répétition.

Cette évolution des espaces permettra de rendre le projet concret et visible pour les enfants.

3.3. Le public accueilli et ses besoins

L'accueil concerne des enfants âgés de 3 à 11 ans.

Cette différence d'âge implique une adaptation des activités, du matériel, des consignes et de l'accompagnement proposé.

Les 3-6 ans

Les plus jeunes ont besoin de repères, de sécurité affective, de manipulation, de mouvement et d'activités courtes.

Les activités artistiques seront principalement basées sur :

- la manipulation ;
- les couleurs ;
- les matières ;
- l'expression corporelle ;
- l'imaginaire ;
- les histoires ;
- les jeux symboliques.

Les 6-8 ans

Les enfants développent progressivement leur autonomie et leur capacité à réaliser des projets plus longs.

Ils pourront participer davantage aux étapes de préparation, faire des choix et développer leurs techniques artistiques.

Les 9-11 ans

Les plus grands pourront être davantage responsabilisés.

Ils pourront notamment :

- proposer des idées ;
- participer à l'organisation ;
- prendre des responsabilités ;
- aider les plus jeunes ;
- participer à la réalisation technique ;
- réfléchir à la présentation du projet aux familles.

La différence d'âge sera considérée comme une richesse permettant de créer des situations d'entraide et de coopération.

3.4. Le fonctionnement des mercredis récréatifs

L'accueil fonctionne chaque mercredi du 2 septembre 2026 au 30 juin 2027.

Les horaires d'accueil sont :

8h00 – 18h30

Les arrivées et départs sont échelonnés afin de respecter le rythme des familles.

La journée alternera :

- temps d'accueil ;
- jeux libres ;
- activités dirigées ;
- temps de repas ;
- temps calme ;
- activités artistiques ;
- activités extérieures ;
- goûter ;
- départs échelonnés.

Une attention particulière sera portée à l'équilibre entre les temps dirigés et les temps où l'enfant peut choisir librement son activité.

3.5. Les ressources humaines

L'équipe pédagogique est composée de :

Directrice : Herduin Estelle

La directrice assure notamment :

- la responsabilité de la structure ;
- la sécurité physique et affective des enfants ;
- l'organisation générale ;
- le suivi administratif ;
- l'accompagnement de l'animatrice ;
- le suivi du projet pédagogique ;
- la relation avec les familles ;
- la coordination avec le service jeunesse.

Animatrice : Degorter Léa

L'animatrice participe :

- à la préparation des activités ;
- à leur animation ;
- à l'accompagnement des enfants ;
- à la vie quotidienne ;
- à l'évaluation des séances ;
- à la mise en œuvre du projet annuel.

L'équipe fonctionne sur la base de la communication, de la confiance et de la coopération.

3.6. La réglementation applicable

L'Accueil Collectif de Mineurs est organisé dans le respect de la réglementation applicable aux accueils de loisirs.

L'équipe veille notamment :

- à la sécurité physique et affective des enfants ;
- au respect des règles d'encadrement ;
- à l'hygiène ;
- au suivi sanitaire ;
- à la sécurité des locaux et du matériel ;
- au respect des obligations liées à l'accueil de mineurs ;
- à l'adaptation des activités à l'âge et aux capacités des enfants.

Les documents réglementaires nécessaires au fonctionnement de l'accueil sont tenus à jour par la direction.

4. LES INTENTIONS ÉDUCATIVES

4.1. Les valeurs et intentions éducatives

Le projet pédagogique repose sur quatre valeurs principales :

CURIOSITÉ

Donner envie de découvrir, expérimenter et poser des questions.

CRÉATIVITÉ

Permettre à chaque enfant de développer son imagination et son expression personnelle.

AUTONOMIE

Permettre progressivement à l'enfant de faire des choix et de prendre des responsabilités adaptées à son âge.

COOPÉRATION

Apprendre à créer ensemble, à écouter les autres et à trouver sa place dans un projet collectif.

4.2. Les objectifs pédagogiques

Objectif 1 – Développer la curiosité et la découverte culturelle

L'enfant sera capable de :

- découvrir différentes formes artistiques ;
- expérimenter de nouvelles techniques ;
- poser des questions ;
- exprimer ce qu'il ressent face à une œuvre ou une création.

Moyens :

- découverte de films ;
- photographie ;
- dessin ;
- peinture ;
- sculpture ;
- musique ;
- théâtre ;
- danse ;
- cirque ;
- exposition ;
- spectacle.

Objectif 2 – Développer la créativité et l'expression personnelle

L'enfant sera capable de :

- proposer des idées ;
- faire des choix ;
- créer ;
- expérimenter ;
- présenter sa réalisation.

Moyens :

- ateliers artistiques ;
- écriture ;
- création de décors ;
- réalisation de personnages ;
- création sonore ;
- mise en scène ;
- expression corporelle.

Objectif 3 – Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative

L'enfant sera capable de :

- choisir entre plusieurs propositions ;
- utiliser du matériel de manière adaptée ;
- participer à la préparation ;
- prendre une responsabilité correspondant à son âge.

Moyens :

- responsabilités ;
- choix collectifs ;
- conseils d'enfants ;
- participation à l'organisation ;
- pédagogie de projet.

Objectif 4 – Développer la coopération et le vivre-ensemble

L'enfant sera capable de :

- écouter les autres ;
- partager ;
- demander de l'aide ;
- aider un camarade ;
- participer à une réalisation collective.

Moyens :

- projets collectifs ;
- activités en petits groupes ;
- créations communes ;
- jeux coopératifs ;
- tutorat entre enfants.

4.3. Les moyens mis en œuvre

Pour atteindre ces objectifs, l'équipe mettra en place :

- des activités artistiques variées ;
- des projets à moyen et long terme ;
- des temps de découverte ;
- des temps de création ;
- des conseils d'enfants ;
- des choix collectifs ;
- des responsabilités adaptées à l'âge ;
- des activités inter âges ;
- des temps de présentation des réalisations ;
- des temps d'échange avec les familles.

L'erreur sera considérée comme une étape normale de l'expérimentation.

L'adulte accompagnera sans faire à la place de l'enfant.

4.4. Les compétences psychosociales

Les activités artistiques seront également utilisées comme support au développement des compétences psychosociales.

Les enfants pourront notamment travailler :

La connaissance de soi

Identifier ce qu'ils aiment, ce qu'ils savent faire et ce qu'ils souhaitent découvrir.

L'expression des émotions

Utiliser la création, le théâtre, la danse, le dessin ou la musique pour exprimer des ressentis.

La communication

Apprendre à présenter une idée, écouter celle d'un autre et argumenter.

La coopération

Construire une œuvre ou un spectacle à plusieurs.

La gestion des frustrations

Accepter qu'une idée ne soit pas retenue, recommencer une création ou modifier son projet.

La confiance en soi

Présenter une œuvre, jouer un rôle, parler devant un groupe ou montrer son travail aux familles.

4.5. Le lien avec le PEDT du Ternois

Le projet répond aux orientations du territoire en favorisant :

- l'épanouissement des enfants ;
- la découverte culturelle ;
- la coopération ;
- l'expression personnelle ;
- l'autonomie ;
- la participation ;
- l'inclusion.

Le projet artistique constitue ainsi un support permettant de travailler plusieurs dimensions éducatives simultanément.

5. LE PROJET D'ANIMATION ANNUEL

« L'ART SOUS TOUTES SES FORMES »

5.1. Les intentions du projet

Durant l'année, les enfants seront invités à découvrir l'art sous différents angles.

L'objectif n'est pas de former des artistes mais de permettre aux enfants de découvrir qu'ils peuvent eux-mêmes créer, imaginer, expérimenter et transmettre.

Le projet sera construit autour de trois grandes questions :

Comment raconte-t-on une histoire ?

» Le cinéma.

Comment crée-t-on une œuvre ?

» L'art.

Comment partage-t-on une création avec un public ?

» Le spectacle.

Les trois cycles formeront ainsi un parcours cohérent.

5.2. La pédagogie de projet

Les enfants participeront aux différentes étapes de réalisation.

Chaque cycle suivra une progression :

1. Découvrir

Découvrir l'univers artistique choisi.

2. Expérimenter

Tester différentes techniques.

3. Choisir

Donner son avis et faire des choix.

4. Créer

Produire individuellement ou collectivement.

5. Finaliser

Organiser et préparer la présentation.

6. Présenter

Partager la réalisation avec les familles.

7. Faire le bilan

Exprimer ce que l'on a aimé, appris ou souhaité améliorer.

5.3. Le rôle actif de l'enfant

L'enfant sera considéré comme acteur du projet.

Selon son âge et ses capacités, il pourra :

- choisir une technique ;
- proposer une idée ;
- choisir un personnage ;
- participer à l'écriture ;
- créer un décor ;
- manipuler le matériel ;
- participer aux décisions ;
- présenter son travail ;
- aider un autre enfant ;
- participer à l'installation d'une exposition ;
- participer à la préparation du spectacle.

L'adulte garde son rôle de garant du cadre et de la sécurité, mais cherche autant que possible à accompagner plutôt qu'à faire à la place.

5.4. LES TROIS CYCLES DE L'ANNÉE

Période	Thème	Finalité
Septembre → décembre	Le cinéma	Créer un court-métrage
Janvier → mars	L'art	Créer un musée pour les familles

Avril → juin	Le monde du spectacle	Créer un spectacle pour les familles
--------------	-----------------------	--------------------------------------

5.5. CYCLE 1 – LE CINÉMA

« SILENCE, ÇA TOURNE ! »

Finalité

Créer un court-métrage collectif qui sera présenté aux familles.

L'objectif de ce cycle est de faire découvrir aux enfants les différentes étapes de création d'un film.

Ils découvriront notamment :

- l'histoire ;
- les personnages ;
- les décors ;
- les costumes ;
- le scénario ;
- les dialogues ;
- les bruitages ;
- la mise en scène ;
- le tournage ;
- le montage ;
- la présentation.

Progression possible

Séance 1 : Bienvenue au cinéma

Découverte du projet, discussion autour des films préférés des enfants et présentation du défi.

Séance 2 : Comment raconte-t-on une histoire ?

Création collective d'une histoire simple.

Séance 3 : Créons nos personnages

Création et imagination des personnages.

Séance 4 : Le scénario

Transformation de l'histoire en scénario.

Séance 5 : Les décors

Création des différents décors.

Séance 6 : Les costumes et accessoires

Création ou recherche des accessoires nécessaires.

Séance 7 : Le jeu d'acteur

Jeux d'expression, voix, déplacements et émotions.

Séance 8 : Derrière la caméra

Découverte du cadrage, des plans et du rôle de la caméra.

Séances suivantes : Le tournage

Tournage progressif des différentes scènes.

Séance : Les bruitages

Création des sons et bruitages.

Séance : Le montage

Découverte du montage avec l'adulte et participation des enfants selon leurs capacités.

Dernières séances : L'avant-première

Préparation de la présentation aux familles.

Finalité

Organisation d'une projection du court-métrage pour les familles.

5.6. CYCLE 2 – L'ART

« LE MUSÉE DES MERCREDIS »

Finalité

Créer un musée collectif ouvert aux familles.

Après avoir découvert le cinéma, les enfants deviennent artistes.

L'objectif est de découvrir différentes formes d'art et de permettre à chacun de créer ses propres œuvres.

Les enfants pourront découvrir :

- peinture ;
- dessin ;
- collage ;
- sculpture ;
- photographie ;
- land art ;
- art abstrait ;
- portrait ;
- création à partir d'objets recyclés ;
- installations ;
- arts numériques selon les possibilités.

Progression possible

Séance 1 : Qu'est-ce qu'un musée ?

Découverte du fonctionnement d'un musée.

Séance 2 : Quel artiste sommes-nous ?

Découverte de plusieurs artistes et de différentes techniques.

Séance 3 : Les couleurs

Expériences autour des mélanges et des contrastes.

Séance 4 : Le portrait

Créer des portraits avec différentes techniques.

Séance 5 : L'art abstrait

Créer sans chercher à représenter quelque chose de précis.

Séance 6 : La sculpture

Créer en volume.

Séance 7 : L'art récup'

Créer à partir de matériaux de récupération.

Séance 8 : La photographie

Découvrir la photographie comme forme artistique.

Séance 9 : Le land art

Créer à partir d'éléments naturels.

Séances suivantes : Création des œuvres

Chaque enfant pourra participer à plusieurs créations.

Dernières séances : Installation du musée

Les enfants choisiront :

- le nom du musée ;
- l'organisation des espaces ;
- les œuvres exposées ;
- les titres ;
- les cartels ;
- la décoration ;
- le parcours des visiteurs.

Finalité

Ouverture du « Musée des mercredis » aux familles.

Les enfants pourront devenir guides de leur propre exposition s'ils le souhaitent.

5.7. CYCLE 3 – LE MONDE DU SPECTACLE

« TOUS EN SCÈNE ! »

Finalité

Créer un spectacle présenté aux familles.

Ce cycle permettra aux enfants de découvrir les différents métiers et disciplines du spectacle.

L'objectif est de montrer qu'un spectacle ne repose pas uniquement sur les personnes présentes sur scène.

Les enfants pourront découvrir :

- théâtre ;
- danse ;
- cirque ;
- musique ;
- chant ;
- expression corporelle ;
- mise en scène ;
- décors ;
- costumes ;
- accessoires ;
- lumière ;
- son ;
- présentation ;
- organisation des coulisses.

Progression possible

Séance 1 : Découverte du spectacle

Qu'est-ce qu'un spectacle ? Que peut-on voir sur scène ?

Séance 2 : Le théâtre

Jeux d'expression et petites scènes.

Séance 3 : La danse

Découverte de différents styles et création de mouvements.

Séance 4 : Le cirque

Équilibre, jonglage adapté et jeux circassiens.

Séance 5 : La musique

Créer une ambiance sonore.

Séance 6 : Le mime

Raconter sans utiliser la parole.

Séance 7 : Création de l'histoire

Choisir le fil conducteur du spectacle.

Séance 8 : Répartition des rôles

Acteurs, danseurs, présentateurs, techniciens, décorateurs, etc.

Séances suivantes : Création

Répétitions et création des différents éléments.

Dernières séances : Répétitions générales

Mise en place des décors, costumes, musique et transitions.

Finalité

Organisation d'un spectacle de fin d'année pour les familles.

Une attention particulière sera portée au fait que la participation sur scène ne soit pas obligatoire.

Les enfants pourront également participer aux coulisses, aux décors, aux costumes, au son ou à l'organisation.

5.8. LES PASSERELLES ENTRE LES CYCLES

Les trois cycles ne seront pas totalement indépendants.

Les compétences acquises dans un cycle pourront être réinvesties dans le suivant.

Du cinéma vers l'art

Les enfants pourront photographier certaines créations et conserver des traces du premier projet.

De l'art vers le spectacle

Certaines œuvres créées pourront servir de décors ou d'éléments scénographiques.

Du spectacle vers l'ensemble de l'année

Le spectacle pourra intégrer des éléments rappelant les deux premiers projets.

Ainsi, les enfants pourront avoir le sentiment de construire une seule grande aventure artistique tout au long de l'année.

6. L'ORGANISATION

6.1. L'équipe pédagogique et les rôles de chacun

La direction assure :

- l'organisation générale ;
- la sécurité ;
- la coordination ;
- la gestion administrative ;
- le lien avec les familles ;
- le suivi du projet ;
- l'accompagnement de l'animatrice.

L'animatrice assure :

- l'accompagnement quotidien des enfants ;
- la préparation des activités ;
- l'animation des séances ;
- la participation à la vie quotidienne ;
- l'observation des enfants ;
- l'évaluation des activités.

Les décisions pédagogiques importantes sont réfléchies collectivement.

6.2. Le fonctionnement quotidien

Une journée type pourra être organisée ainsi :

Horaire	Temps
8h00 – 9h00	Accueil échelonné et jeux libres
9h00 – 9h30	Regroupement et présentation de la journée
9h30 – 11h30	Activité / séance du projet
11h30 – 12h00	Rangement et jeux libres
12h00 – 13h30	Repas
13h30 – 14h30	Temps calme / sieste / jeux calmes
14h30 – 16h00	Activité / projet / extérieur
16h00 – 16h30	Goûter
16h30 – 18h30	Jeux libres, activités calmes et départs

Cette organisation reste adaptable selon :

- l'âge des enfants ;

- la fatigue ;
- les conditions météorologiques ;
- les sorties ;
- l'avancée du projet ;
- les besoins du groupe.

6.3. L'organisation des activités

Les activités seront organisées sous forme de séances permettant une progression.

Une séance pourra comprendre :

1. un temps de présentation ;
2. une phase de découverte ;
3. une phase d'expérimentation ;
4. une phase de création ;
5. un temps de rangement ;
6. un retour sur l'activité.

Les activités seront adaptées aux différentes tranches d'âge.

Une même activité pourra donc être proposée avec plusieurs niveaux de difficulté.

6.4. Les temps de vie quotidienne

Les temps de vie quotidienne sont considérés comme de véritables temps éducatifs.

Accueil

L'accueil doit permettre à l'enfant d'arriver progressivement dans la journée.

L'adulte se rend disponible pour l'enfant et sa famille.

Repas

Le repas est un temps de convivialité, d'échange et d'apprentissage de l'autonomie.

Temps calme

Chaque enfant doit pouvoir bénéficier d'un moment de récupération.

Le repos ne sera pas nécessairement synonyme de sommeil : lecture, dessin, jeux calmes ou écoute d'une histoire pourront être proposés.

Goûter

Le goûter sera également un temps de regroupement et de discussion.

6.5. Les règles de vie et la posture éducative

Les règles principales seront construites avec les enfants.

Les non-négociables sont :

- respecter les autres ;
- respecter soi-même ;
- respecter le matériel ;
- respecter les locaux ;
- respecter les consignes de sécurité ;
- écouter lorsqu'une personne parle ;
- ne pas mettre volontairement une autre personne en danger.

Les conflits seront traités par le dialogue, la médiation et la réparation lorsque cela est possible.

Les réponses éducatives seront adaptées à la situation et proportionnées.

L'équipe veillera à adopter une posture :

- bienveillante ;
- cohérente ;
- sécurisante ;
- encourageante ;
- professionnelle.

L'adulte doit poser un cadre clair tout en laissant une place à l'expression de l'enfant.

6.6. La gestion du matériel et des locaux

Le matériel sera inventorié et rangé.

Les enfants seront associés au rangement afin de développer leur responsabilisation.

Pour les activités artistiques, une attention particulière sera portée :

- à la sécurité du matériel ;
- à l'utilisation adaptée des outils ;
- au rangement ;
- au nettoyage des espaces ;
- au réemploi du matériel lorsque cela est possible.

Les matériaux de récupération pourront être privilégiés pour certaines créations afin de sensibiliser les enfants au réemploi.

6.7. La communication avec les familles

Les familles seront régulièrement informées de l'avancée du projet.

La communication pourra prendre différentes formes :

- échanges lors de l'accueil et du départ ;
- affichages dans la structure ;
- photographies des réalisations, dans le respect des autorisations ;
- présentation des étapes du projet ;
- invitations aux finalités ;
- exposition des créations.

Les trois finalités permettront de créer de véritables moments de rencontre entre les enfants, les familles et l'équipe.

6.8. L'inclusion et l'adaptation aux besoins particuliers

Chaque enfant doit pouvoir participer au projet quelle que soit sa personnalité, son niveau de développement ou ses besoins particuliers.

L'équipe adaptera :

- les consignes ;
- la durée des activités ;
- le matériel ;
- l'organisation des groupes ;
- les rôles proposés ;
- les espaces ;
- le niveau de participation.

La participation à une finalité ne sera jamais conditionnée au fait de monter sur scène ou de prendre la parole devant un public.

Un enfant peut contribuer autrement :

- création d'un décor ;
- réalisation d'une œuvre ;
- photographie ;
- aide à l'installation ;
- création sonore ;
- préparation du matériel ;
- présentation individuelle à un adulte ou à un petit groupe.

L'objectif est que chacun puisse trouver une place valorisante dans le projet.

7. L'ÉVALUATION

L'évaluation ne servira pas uniquement à déterminer si une activité « a marché ».

Elle permettra de savoir si le projet répond réellement aux besoins des enfants.

7.1. Évaluation des objectifs pédagogiques

Objectif : développer la curiosité

Indicateurs :

- les enfants posent des questions ;

- ils découvrent de nouvelles pratiques ;
- ils demandent à expérimenter ;
- ils sont capables de citer plusieurs formes artistiques.

Objectif : développer la créativité

Indicateurs :

- les enfants proposent leurs propres idées ;
- ils expérimentent différentes techniques ;
- ils personnalisent leurs réalisations ;
- ils acceptent différentes manières de créer.

Objectif : développer l'autonomie

Indicateurs :

- les enfants choisissent entre plusieurs possibilités ;
- ils utilisent le matériel de manière autonome ;
- ils prennent des responsabilités ;
- ils participent au rangement.

Objectif : favoriser la coopération

Indicateurs :

- les enfants s'entraident ;
- ils partagent le matériel ;
- ils écoutent les propositions des autres ;
- ils participent à une réalisation collective.

7.2. Évaluation des cycles

À la fin de chaque cycle, l'équipe réalisera un bilan autour de plusieurs questions :

- Les enfants ont-ils adhéré au projet ?
- Les activités étaient-elles adaptées aux âges ?
- Les enfants ont-ils réellement participé aux décisions ?
- Ont-ils été suffisamment autonomes ?
- Le rythme des séances était-il adapté ?
- Quels moments ont particulièrement fonctionné ?

- Quelles difficultés avons-nous rencontrées ?
- Que devons-nous modifier pour le cycle suivant ?

7.3. Évaluation avec les enfants

Les enfants seront eux-mêmes acteurs de l'évaluation.

Différents outils pourront être utilisés :

Le thermomètre des émotions

Les enfants indiquent leur ressenti à l'aide de symboles.

Le vote

Ils choisissent leur activité préférée.

Le « J'ai aimé / J'ai moins aimé / J'aimerais »

Temps de parole simple permettant de recueillir leur avis.

Le conseil des enfants

Un temps régulier permettra de discuter :

- des activités ;
- de la vie du groupe ;
- des idées ;
- des problèmes rencontrés ;
- des projets à venir.

7.4. Évaluation de l'équipe

L'équipe réalisera des bilans réguliers.

Une attention sera portée à :

- la préparation des séances ;
- l'adaptation aux enfants ;

- la gestion du groupe ;
- la communication ;
- la sécurité ;
- la posture éducative ;
- l'avancée du projet.

Ces bilans permettront également d'accompagner l'animatrice dans sa progression professionnelle.

7.5. Bilan annuel

À la fin de l'année, un bilan général sera réalisé.

Il permettra de répondre à la question :

« Qu'est-ce que les enfants ont découvert, créé et appris grâce à cette année artistique ? »

Le bilan prendra en compte :

- l'avis des enfants ;
- l'avis des familles ;
- les observations de l'équipe ;
- les réalisations ;
- les difficultés ;
- les réussites ;
- les évolutions possibles.

Une attention particulière sera portée à la progression de l'enfant entre le début et la fin de l'année.

8.1. Exemple de conseil des enfants

Le conseil pourra être organisé régulièrement autour de quatre questions :

Ce que j'ai aimé

...

Ce que j'ai moins aimé

...

Mes idées

...

Ce que je veux faire ensuite

...

Les propositions des enfants seront étudiées par l'équipe et, lorsque cela est possible, intégrées au projet.

8.2. Grille d'évaluation des objectifs

Objectif	Indicateurs	Observations
Développer la curiosité	Pose des questions, découvre, expérimente	
Développer la créativité	Propose, imagine, personnalise	
Favoriser l'autonomie	Choisit, agit seul, prend des responsabilités	
Développer la coopération	Écoute, aide, partage, participe	

Développer la confiance	Ose présenter, s'exprimer, essayer	
-------------------------	------------------------------------	--

8.4. Les trois grandes finalités

DÉCEMBRE

« SILENCE, ÇA TOURNE ! »

Projection du court-métrage

Les familles sont invitées à découvrir le film créé par les enfants.

MARS

« LE MUSÉE DES MERCREDIS »

Exposition des œuvres

Les enfants présentent leur musée aux familles et peuvent, s'ils le souhaitent, devenir les guides de l'exposition.

JUIN

« TOUS EN SCÈNE ! »

Spectacle de fin d'année

Les enfants présentent leur création artistique aux familles.

CONCLUSION

À travers ce projet pédagogique, l'objectif est de faire de l'année des mercredis récréatifs une véritable aventure artistique.

De septembre à juin, les enfants découvriront différentes formes d'expression et auront l'occasion de passer progressivement de la position de spectateur à celle de créateur.

Le cinéma leur permettra de raconter une histoire.

L'art leur permettra de créer et d'exprimer leur personnalité.

Le spectacle leur permettra de partager et transmettre leur création.

Au-delà des productions finales, ce projet vise surtout à faire vivre aux enfants des expériences collectives leur permettant de développer leur curiosité, leur autonomie, leur créativité, leur confiance en eux et leur capacité à coopérer.

L'objectif final n'est pas de créer des artistes, mais de permettre à chaque enfant de découvrir qu'il est capable de créer quelque chose qui lui ressemble et de trouver sa place dans une œuvre collective.